

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 26 Novembre 2015

**Absents excusés :** Mireille SAVAJOLS et Richard DROUIN

**Secrétaire de séance :** Didier POLANOWSKI

\*\*\*\*\*

1. Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du conseil municipal du 29 octobre 2015.
2. Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 3%.
3. Le conseil municipal émet à l'unanimité un avis favorable sur le projet de schéma présenté par Monsieur Le Maire, et en particulier sur le groupement des communautés de communes du Bellegardois, du canton de Lorris et de Châtillon Coligny.
4. Le conseil municipal adopte à l'unanimité les modifications du règlement intérieur des salles (salle des Fêtes et salle de l'Amitié) de Bellegarde.
5. Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'attribution d'un complément de rémunération aux agents communaux en activité sur le Commune de Bellegarde.
6. Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'Avenant n°1 concernant les modifications de travaux sur la rénovation des 6 pavillons « Ex Quiétude » pour le lot 2 (entreprise BETHOUL « Menuiserie) d'un montant de 657€ HT, le lot 3 (entreprise NEYRAT « peinture/sols souples ») pour un montant de 1740€ HT et pour le lot 6 (entreprise TINET « VRD ») pour un montant de 2 244,32€ HT.
7. Le conseil municipal accepte à l'unanimité que chaque commerçant, artisan et industriel de la Commune de Bellegarde qui le souhaite, puissent faire figurer, dans le bulletin municipal 2015, un encart publicitaire moyennant une somme forfaitaire de 15€ pour participation aux frais d'édition.
8. Le conseil municipal adopte à l'unanimité la décision modificative n°6 du budget communal d'un montant de 1 878,24€ TTC, pour l'acquisition d'œuvres d'art liées au patrimoine historique communal auprès de M. BARON commissaire-priseur.

**Dates à retenir :**

**Prochain conseil municipal :** jeudi 17 décembre 2015 à 19 heures

Affiché le 27 Novembre 2015